



**Par Eloïse Cologne**

**Tra<sup>n</sup>s<sup>g</sup>ression de Nadine Lakhal**

**Illustration : Jonathan Steffens**

Jörg Steinert, président de la plus grande association homosexuelle d'Allemagne appelée LSVD (Lesben- und Schwulenverband in Deutschland) nous éclaire sur cette question en fournissant une comparaison franco-allemande et en expliquant les problèmes de l'homophobie qui touche la société d'aujourd'hui.

Depuis sa récente élection en France en mai 2012, François Hollande, président issu du parti socialiste, a lancé un projet de loi concernant la légalisation du mariage et de l'adoption pour les couples homosexuels. Ce projet apparaissait déjà dans ses engagements de campagne. Il provoque régulièrement des mouvements et des manifestations de soutien ou d'opposition en

France. Des représentants des associations de familles, des partis de droite et d'extrême droite ainsi que des différents cultes, catholiques, protestants, orthodoxes, musulmans et juifs, s'opposent à ce projet, aussi appelé « mariage pour tous ». Cette loi a été discutée le 29 janvier en séance publique. Adoptée, elle entrera en vigueur au printemps 2013 et fera donc suite au PACS (Pacte Civil de Solidarité), créé en 1999 qui permet aux couples homosexuels d'avoir les mêmes droits que les couples mariés, mis à part en matière fiscale et pour l'adoption.

Pour Jörg Steinert, cela devrait pouvoir « faire bouger les choses en Allemagne, car les Allemands ont une bonne connaissance de ce qui se passe en France ». Ce texte de loi a été refusé en Allemagne en juin 2012 avec l'argument principal qu'un couple marié devait être constitué d'un homme et d'une femme pour pouvoir fonder une famille, le mariage étant un sacrement. Il existe également l'équivalent du PACS en Allemagne, un contrat de communauté de vie mis en place un peu plus tard qu'en France, en 2001, mais valable seulement pour les homosexuels.

Jörg Steinert nous explique alors, qu'en juin 2012, la plupart des allemands avaient été surpris, car ils pensaient que ce PACS allemand (Eingetragene Partnerschaft) donnait les mêmes droits à tous les couples, hétéros-ou homosexuels. D'après Jörg Steinert, 70% des allemands seraient alors favorables au mariage des homosexuels, tout comme, sur un plan politique, presque 60% des votants du CDU (Union Chrétienne Démocrate d'Allemagne). Ce projet est également soutenu par les libéraux et le parti des verts (die Grünen), tout comme en France. « Cela montre les progrès de ces dernières années » se réjouit Jörg Steinert. Cependant, la politique française lui paraît plus avancée qu'en Allemagne. Le fait que l'Allemagne ne soit pas un Etat laïque, comme la France, serait une explication importante du rejet de ce projet de loi. Inversement, l'Allemagne semble pour Jörg Steinert, plus avancée sur le plan de la société que la France. Par exemple, en Allemagne il n'existe pas de manifestations d'opposition au mariage et à l'adoption par les couples homosexuels, comme en France. Pour Jörg Steinert il est difficile d'imaginer des milliers d'allemands dans les rues à manifester contre ce projet. Une enquête de l'Ifop portant sur « les Français, les catholiques et les droits des couples homosexuels » montre que 65% des Français sont favorables au mariage homosexuel soit 5% de moins qu'en Allemagne. C'est une progression de deux points par rapport à un sondage réalisé l'année dernière.

Jörg Steinert ne peut donc pas prendre position, il reste cependant optimiste et s'explique : « je crains que nos amis les français ne soient sur ce point plus rapides que nous, je me réjouis pour eux, mais je reste triste pour les allemands. »

### **Le problème de l'homophobie:**

Durant l'interview, Jörg Steinert a également insisté sur le fait que l'homosexualité devient un tabou de moins en moins important, surtout depuis ces 20 dernières années. D'un autre côté, l'hostilité, la violence physique et verbale (qui s'est développée avec internet) envers les

homosexuels ne diminuent pas. En effet, 90% des actes homophobes ne sont pas signalés à Berlin selon l'enquête MANEO, une association de lutte contre l'homophobie en Allemagne. A Berlin, la grande coalition qui regroupe le parti de l'union chrétienne démocrate (CDU) et le parti social démocrate (SPD) s'est engagée en 2012 – mais aussi l'église protestante, en 2011 – à lutter fermement contre toute forme d'homophobie avec le slogan « aucune tolérance envers l'intolérance ».

En France la lutte contre l'homophobie a démarré dans les années 1970 avec le mouvement de libération gay. Cette lutte est aujourd'hui organisée autour d'associations dites LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels) et par les pouvoirs publics. D'après un rapport d'une de ces associations, appelée SOS Homophobie, les actes homophobes ont augmenté de 23% ces cinq dernières années en France ; de plus, la majorité des actes violents est commise par des jeunes de moins de 25 ans. Depuis que l'homosexualité n'est plus, ni considérée comme maladie mentale (1981), ni criminalisée, la loi de modernisation sociale, votée début 2002, a interdit officiellement toute discrimination. Les actes homophobes sont passibles en France, selon les cas, d'une peine de prison d'un à trois ans assortis d'une lourde amende, pouvant aller jusqu'à 45 000 euros.

En France, tout comme en Allemagne, l'homosexualité demeure cependant encore tabou dans deux domaines: la religion et le football, qui reste le sport le plus homophobe. A ce sujet, Jörg Steinert a construit deux projets appelés Respect Gaymes et Community Gaymes.

Il reste donc, malgré les nombreux progrès effectués, encore beaucoup de chemin à faire, et cela des deux côtés de la frontière.